

<https://www.aefinfo.fr/depeche/707413>

Erwin Canard

6 min read

Nicole Belloubet a-t-elle l'intention de revenir sur les groupes de niveaux au collège ?

Depuis son arrivée, que ce soit lors de la passation, dans les médias ou lors de ses rencontres avec les syndicats, Nicole Belloubet n'utilise pas l'expression "groupes de niveaux" mais de "groupes qui puissent répondre aux attentes particulières". Selon les informations d'AEF, la notion de "niveaux" a par endroits été supprimée du projet d'arrêté. Le MENJ lâche-t-il du lest sur cette mesure ? Les syndicats, qui s'y opposent, y voient surtout une "volonté d'apaisement" mais doutent des "marges de manœuvre" de la ministre. Celle-ci devrait présenter ses arbitrages sur ce sujet d'ici 15 jours.



Nicole Belloubet, lors de la passation au MENJ, le 9 février 2024. JBVNews

À peine installée et Nicole Belloubet a déjà sur son bureau un gros dossier à gérer en urgence. La nouvelle ministre de l'Éducation nationale hérite en effet d'une fronde syndicale contre les groupes de niveaux qui doivent se mettre en place en français et en mathématiques en 6e et en 5e, à la rentrée prochaine, puis en 4e et en 3e à la rentrée suivante.

Cette mesure, issue du "choc des savoirs" annoncé le 5 décembre dernier par Gabriel Attal, fait l'unanimité contre elle du côté des organisations syndicales, comme le montre le rejet collectif en ~~CSE~~ du projet d'arrêté détaillant sa mise en œuvre, le 8 février ([lire sur AEF info](#)). Deux grèves de personnels de l'Éducation nationale, début février, portaient en partie comme mot d'ordre l'abandon de cette réforme ([lire sur AEF info](#) [ici](#) et [là](#)).

Ainsi les syndicats ont-ils prévenu Nicole Belloubet à son arrivée rue de Grenelle : le retrait du projet de groupes de niveaux est une de leurs revendications prioritaires, aux côtés des conditions de travail et du salaire ([lire sur AEF info](#)). "Les collègues sont vent debout contre ce projet", assure Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du ~~SNPDEN-Unsa~~, qui avait transmis une lettre à Amélie Oudéa-Castéra évoquant une mesure "contraire à ses valeurs" et menaçant de ne pas l'appliquer ([lire sur AEF info](#)). Élisabeth Allain-Moreno, secrétaire générale du ~~SE-Unsa~~, l'atteste : "De nombreux enseignants disent n'avoir jamais ressenti un aussi gros choc contre leurs principes".

"La ministre se garde bien de prononcer l'expression"

La ministre reçoit cette semaine tous les syndicats représentatifs des personnels de l'Éducation nationale. Lundi 12 février, elle a rencontré la ~~FSU~~ puis l'~~Unsa-Éducation~~. Il en ressort que Nicole Belloubet ne parle pas de "groupes de niveaux", rapportent les syndicats interrogés par AEF info. "La ministre se garde bien de prononcer l'expression", remarque Sophie Vénétitay, secrétaire générale du ~~Snes-FSU~~.

Nicole Belloubet prend en effet des pincettes lorsqu'elle aborde ce sujet. Lors de la passation de pouvoir, elle a préféré parler "d'organisation flexible des enseignements, articulant classes hétérogènes et groupes réduits, notamment pour ajuster les besoins tout en poursuivant les objectifs communs".

Sur *France Inter*, le 13 février, affirmant que "lors de la consultation menée pour le choc des savoirs, les professeurs demandent moins d'hétérogénéité dans les classes et des

prises en charge particulières pour répondre à des besoins spécifiques", elle indique que le ministère "réfléchit à des groupes qui puissent répondre aux attentes particulières des élèves, dans les matières fondamentales".

Une évolution dans les textes... seulement cosmétique ?

En outre, lors du CSE du 8 février, le ministère a semblé faire un pas vers les syndicats. Le projet d'arrêté "ne fait plus mention de niveaux mais juste de groupes", indique Sophie Vénéitay. Mais, poursuit-elle, "dans l'annexe, il est expliqué que ces groupes doivent s'organiser par niveau..."

"C'est une tentative de sortir de l'impasse en faisant évoluer la terminologie mais ce n'est pas satisfaisant", analyse Élisabeth Allain-Moreno, rejointe par Bruno Bobkiewicz : "Il faut aller au bout et supprimer toute référence aux groupes de niveaux".

Dès lors, la ministre pourrait-elle revenir en arrière ? Dans le désormais fameux article de 2016 sur sa vision du système éducatif, elle écrivait que "créer des dispositifs adaptés à chaque groupe d'élèves ne s'improvise pas et n'est possible qu'avec l'adhésion active des enseignants". "Elle nous a demandé comment on pouvait mieux gérer l'hétérogénéité des élèves, donc la question reste posée alors que le 'choc des savoirs' était censé la régler", observe Sophie Vénéitay, qui nuance toutefois rapidement : "Mais nous ne sommes pas dupes de la tactique de renouer le contact avec les syndicats".

Quelle marge de manœuvre pour Nicole Belloubet ?

"Avec une hyper-présidence et un hyper Premier ministre, je ne sais pas si la ministre aura la capacité de cette souplesse", s'interroge Bruno Bobkiewicz. Élisabeth Allain-Moreno perçoit ainsi dans les premières prises de parole de la ministre surtout une "volonté d'apaisement" : la responsable du SE-Unsa "ne voit pas comment elle va avoir une marge de manœuvre. Il faut être naïf pour croire que Gabriel Attal revienne sur son projet. Je crains que le rôle de la ministre soit surtout de faire avaler la pilule en faisant le moins de vagues possible".

En effet, encore le 8 février sur *France 2*, Gabriel Attal affirmait : "À partir de la rentrée prochaine, il y aura des groupes de niveaux. J'assume totalement, ça fait débat, les syndicats sont opposés, je l'entends totalement, mais j'assume de dire que cette mesure

est nécessaire. Aujourd'hui, il y a une telle hétérogénéité dans nos classes, un niveau tellement différent dans nos classes au collège, que les enseignants disent qu'il devient très difficile de faire progresser tout le monde".

Nicole Belloubet a indiqué à la FSU et à l'Unsa qu'elle donnerait ses arbitrages sur la question d'ici 15 jours. À l'Assemblée nationale, le 13 février, elle assure que le "choc des savoirs sera mis en place à la rentrée 2024", mais affirme "exclure tout tri social par l'échec". Sophie Vénétitay prévient : "Si le premier acte de la ministre est de publier un texte qui est unanimement rejeté en CSE et qui a fait l'objet de grèves, ce serait vu comme une grande provocation".

Generated with Reader Mode